

SAGE

du bassin versant de l'Arc

Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux

PAPI inondations

Programme d'Actions de Prévention des Inondations
du bassin versant de l'Arc



Afin de gérer durablement le risque inondation les 25 communes du bassin versant de l'Arc, réunies au sein du SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc), ont souhaité s'engager dans un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI).

1

Pas de PAPI sans participation de tous ! communes, riverains, entreprises, agriculteurs, habitants...

Pour un PAPI adapté au territoire : rien de mieux qu'une connaissance et des avis de terrain ! Avis de ceux qui ont vécu les inondations et de tous les autres habitants, les acteurs économiques, les administrations...

Pour participer à la construction du PAPI, nous vous invitons à répondre au sondage en ligne sur www.saba-arc.fr (page d'accueil)

L'ensemble des réponses sera traité anonymement et permettra de comprendre comment est vécu le risque inondation sur le bassin de l'Arc.

Citoyens du bassin, donnez-nous votre avis !

Sur le bassin versant de l'Arc :
3 personnes sur 10 sont potentiellement exposées au risque inondation (par débordement des cours d'eau ou ruissellement pluvial)



Votre lieu de vie : le bassin versant de l'Arc

SABA

Syndicat Intercommunal
d'Aménagement du Bassin de l'Arc
Rond Point de Provence,
23 Route de Pourrières
13530 TRET
Tél. : 04.42.29.40.66
www.saba-arc.fr

2

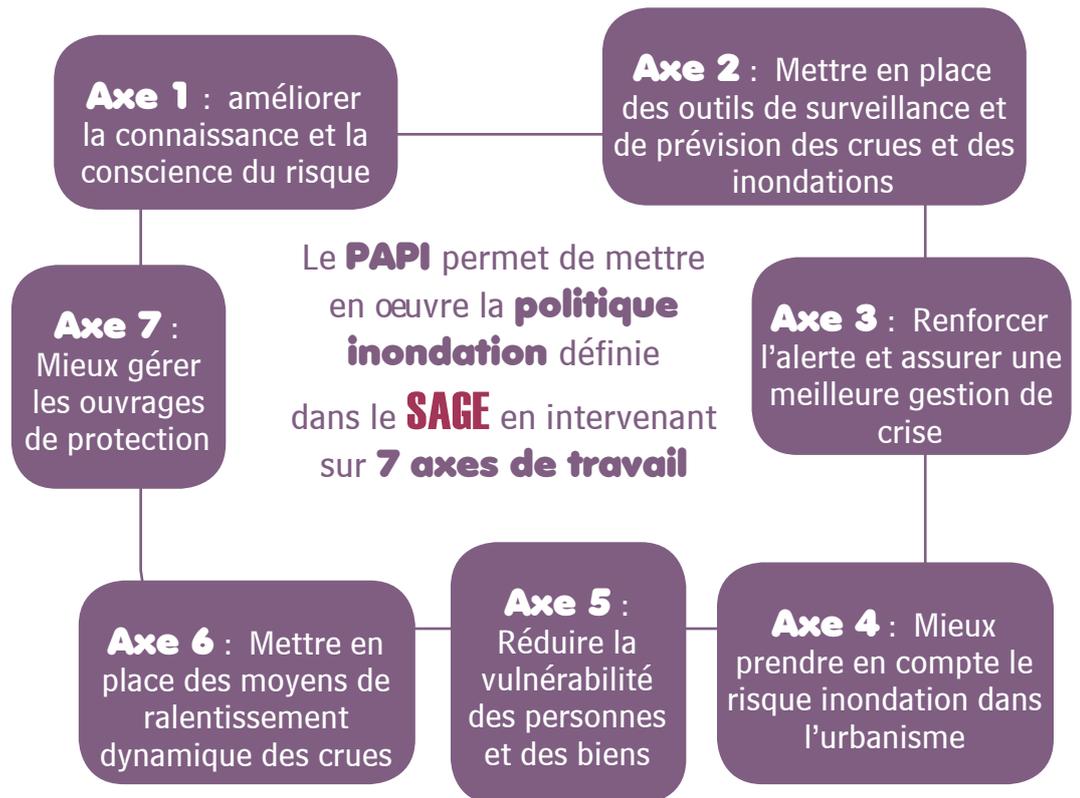
Un PAPI, c'est quoi ?

La gestion des inondations au cœur des préoccupations du SABA...

Impliqués depuis plus de 30 ans dans la gestion des inondations, les communes du SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) et tous les acteurs du territoire (riverains, services des collectivités, État, acteurs socio-économiques...) ont réussi au fil des années à mieux gérer les milieux aquatiques et notamment le risque inondation à travers :

- des travaux de restauration et d'entretien des rivières,
- le Contrat de rivière
- le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- la pédagogie auprès des scolaires...

Le **PAPI** (Programme d'Action de Prévention des Inondations) est **l'outil opérationnel** de la politique inondation définie dans le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Soutenu par l'État, le **PAPI** permet de **planifier et de financer des actions** de prévention des inondations à l'échelle d'un territoire cohérent.



3

Calendrier



Pour toutes informations, contactez : Céline VAIRON, directrice du SABA par téléphone au 04 42 29 40 66 ou par mail : celine.vairon@saba-arc.fr